



## Séance du comité no 01, 11 janvier 2020, Hôtel Ochsen, 4717 Mümliswil-Ramiswil

---

Présidence : Urs Weiss

Procès-verbal : Monica Henry

Présences : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Monica Henry, Sandra Lanz, Anja Marquardt, Peter Iseli, Reto Jordi, Christian Knuchel

Excuse : Jean-Maurice Tièche

Début : 8h50

### 1. Procès-verbal

Urs Weiss accueille les membres présents, plus particulièrement Reto Jordi (remplaçant de Stefan Kocher), qui participe pour la première fois à une séance du comité de Petits animaux Suisse. Il renseigne le nouveau membre sur le fonctionnement de la Fédération et lui rappelle les droits et obligations liés à son mandat.

Il précise que la séance d'aujourd'hui se termine aux alentours de midi et que le repas commun sera pris à la cantine de l'Exposition de la société d'ornithologie de Mümliswil-Ramiswil.

L'ordre du jour est complété par deux points supplémentaires.

*Décision : Le comité accepte à l'unanimité l'ordre du jour complété par les points 6.2 « Journée des préposés à la jeunesse » et 6.3 « Protection des animaux ».*

#### 1.1 Séance du comité du 10 décembre 2019

*Décision : C'est à l'unanimité que le comité accepte le procès-verbal de la séance du comité no 07/19 du 10.12.2019.*

#### 1.2 Liste des décisions du comité

Sandra Lanz a actualisé la liste des décisions et l'a transmise aux membres du comité.

Peter Iseli souhaite qu'une liste des décisions des délégués soit tenue.

*Décision : C'est à l'unanimité que le comité approuve la proposition de lister les décisions prises dans le cadre des assemblées des délégués.*

### 2. Communications

#### 2.1 Communications et remerciements

- Le CO de l'AD de Belp remercie pour la subvention versée à l'AD.
- KGZV Seon remercie pour la subvention à l'occasion du 100<sup>e</sup> jubilé.
- OV Wangen SZ remercie pour la subvention à l'occasion du 100<sup>e</sup> jubilé.

- Petits animaux Vaud remercie pour le soutien financier à l'occasion du „Comptoir helvétique“.
- Petits animaux Berne Jura remercie pour la subvention lors de la Présentation à la fromagerie de démonstration.
- Le club cantonal bernois des éleveurs des lapins tacheté suisses remercie pour le montant reçu à l'occasion de son jubilé.

## 2.2 Neuchâtel (Exposition cantonale à Cernier)

Les détails de l'autorisation accordée ont déjà fait l'objet d'une discussion dans le cadre de la séance VS 07/10.12.2019. Toutefois, la suite à donner n'avait pas été déterminée. Le comité de Petits animaux Suisse avait pris la décision de mettre un conseiller juridique à disposition des organisateurs de cette exposition controversée. Le choix s'est finalement porté sur un bureau d'avocats vaudois. Après consultation du dossier, l'avocat conseil conclut qu'un recours ne sera plus possible, du fait que l'objet du recours est obsolète, c'est-à-dire que l'exposition avait pris fin. Un recours éventuel doit être déposé à la suite de la décision/autorisation, mais avant l'exposition-même.

A ce jour, le Conseiller d'Etat Laurent Favre n'a pas répondu au courrier de Petits animaux Suisse. La Fédération le relancera s'il ne devait pas répondre prochainement. Cette année aura lieu la fête du 100<sup>e</sup> de la Fédération neuchâteloise à La Chaux-de-Fonds. Il faut donc impérativement poser les bases à un déroulement sans heurt avec les services cantonaux.

## 3. Communications

### 3.1 Liste des affaires en suspens

La liste des affaires en suspens a été complétée par une rubrique où figurent les délais. Les membres du comité sont en possession de la liste actualisée qui ne suscite aucun commentaire de leur part.

Les travaux en relation avec l'établissement d'un cahier des charges pour la Commission santé et protection des animaux sont en cours.

Mutations :

- VLV Farbenpracht Grenchen ne fait plus partie de la Fédération cantonale, mais est directement affiliée à Oiseaux d'agrément Suisse.
- La société des éleveurs de pigeons de Wiggertal et environs s'est dissoute avec effet à partir du 31.12.2019.
- La société des éleveurs de lapins d'Oberseetal-Hochdorf a annoncé sa dissolution avec effet à partir du 31.12.2019.
- La société ornithologique de Schönbühl s'est dissoute avec effet à partir du 31.12.2019.
- La société des éleveurs de petits animaux Kestenholz annonce sa dissolution qui viendra effective en 2020.
- La société SC Courroux-Courcelon a été exclue de la Fédération cantonale de Petits animaux Berne-Jura, de ce fait elle n'est plus membre de Petits animaux Suisses.
- La société des éleveurs de petits animaux KZV Meggen souhaite se dissoudre avec effet à partir du 31.12.2019. La dissolution n'est pas conforme aux dispositions légales du fait que l'assemblée de dissolution n'a pas encore statué et qu'une dissolution ne peut se faire rétroactivement.

Peter Iseli rend attentif au fait que lors de dissolutions de sociétés, l'organisateur d'expositions peut être confronté au problème suivant. La dissolution est effective, mais les membres de la société participent encore à une exposition l'année suivant la dissolution. Jusqu'à présent, le délai d'inscription et non la date de l'exposition faisait foi.

Pour les championnats des jeunes éleveurs, le règlement prévoit que c'est l'année de naissance (au moment de l'inscription) qui entre en ligne de compte.

Pesant le pour et le contre de cette problématique, le comité ne prend pas de décision, il se limite à conseiller aux organisateurs de traiter d'éventuels cas avec souplesse.

### 3.2 Cours

- Deux inscriptions définitives au cours FSIP sont actuellement connues. Deux autres inscriptions auront lieu prochainement. Il manque donc un participant à chaque groupe pour que les cours puissent avoir lieu.
- Les participants intéressés par les cours des deux groupes bénéficient d'un prix spécial de CHF 2'500.00.

## 4. Communications des divisions

### 4.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Reto Jordi partage quelques informations sur la SWISSBird, qui se tenait du 12 au 13 décembre 2019. Plus de 150 éleveurs ont exposé 1400 sujets. Il regrette que la division n'ait pas pu retenir une autre date pour cette exposition. D'autres divisions ont organisé leur Nationale le même week-end. Du fait que la halle d'exposition est réservée des années à l'avance, il n'était tout simplement pas possible de retenir une autre date.

Les animaux qui participent au Championnat mondial du 24 au 26 janvier au Portugal seront livrés à Buswil en date du 15.1.2020. Quelques 40 éleveurs suisses seront présents au 64<sup>e</sup> Championnat à Matosinhos/PORTUGAL.

Les préparatifs pour la Conférence des présidents et préposés d'Oiseaux d'agrément Suisse battent leur plein. Des conférences techniques sont prévues.

Les différents mandats à repourvoir au sein du comité seront prochainement mis en postulation. Des candidats potentiels ont pu être contactés.

### 4.2 Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel énumère les sujets traités lors de la première séance de cette année. Les discussions concernant l'avenir des expositions et l'influence exercée par les instances de la Protection des animaux étaient nourries. Les préparatifs pour le 100<sup>e</sup> sont bien engagés. Le nouveau Chef juge, Ulrich Braun, présente un nouveau concept de la formation des juges à la CPP (POK) du 08.02.2020. Pigeons de race Suisse est confronté à un manque évident de juges colombophiles. Pour l'Exposition nationale à Thun, elle aura besoin de 20 juges étrangers.

Urs Freiburghaus y présentera le « Concept d'exposition de Thun 2021 » et Christian Knuchel traitera le sujet des « Catégories de contraintes ».

De plus, 3 Clubs colombophiles auront la possibilité de se faire connaître. 24 Clubs spéciaux font partie de Pigeons de race Suisse, la majorité ne sont pas connus par les autres éleveurs de Pigeons de race Suisse.

Christian Knuchel présente une rétrospective de la Nationale à Langenthal qui a accueilli divers clubs de volailles. L'exposition de volailles a rencontré un franc succès auprès des visiteurs. Christoph Uebersax prévoit d'inviter un club de lapins à la prochaine Nationale.

La Commission technique élabore une directive pour les juges qui a - entre autres - pour objectifs d'empêcher la cohabitation avec des élevages extrêmes et supprimer la participation de bêtes malades ou en provenance d'élevages extrêmes à des expositions.

Le comité travaille sur une révision des statuts et de différents règlements. Les modifications proposées par les différents membres du comité de Pigeons de race Suisse seront traitées à l'occasion de la rencontre annuelle. Cette année, la rencontre sera exceptionnellement organisée en tant qu'évènement sur deux jours et combinée avec la partie récréative (avec les partenaires des membres).

Les résultats des discussions avec les intervenants du service des pigeons égarés seront connus d'ici deux mois. La répartition des charges et responsabilités entre Pigeons de

race Suisse/ l'Association colombophile et les Pigeons haut volants seront clairement définies. Un autre objectif de la division est l'amélioration des échanges avec le public.

#### 4.3 Volailles de race Suisse

Urs Weiss rappelle que la CPP (POK) de Volailles de race Suisse se tient à Illnau en date du 01.02.2020. Jean-Maurice Tièche en avait présenté le programme à la dernière séance du comité (no 07/2019). Les nouvelles directives concernant les nouvelles directives pour les subventions aux clubs de race provoqueront une discussion générale. Il s'agirait principalement de favoriser la présentation d'animaux aux expositions nationales et d'un soutien financier. Il est prévu d'augmenter les cotisations des membres (CHF 5.00 au lieu de CHF 1.00).

#### 4.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli renseigne que lors de la séance du 14.01.2020, les derniers détails de la CPP (POK) ont été réglés. Le Dr. méd. vét. Reto Wyss, vétérinaire cantonal / BE en sera le conférencier. Lors de la prochaine séance du comité, un bilan de la dernière saison d'expositions sera tiré.

L'Exposition des lapins mâles sera également un des sujets à l'ordre du jour. L'ordre du jour de l'AD est établi ; il n'y a pas eu de propositions de la part des membres.

### 5. Communications de la Tierwelt SA

Peter Iseli se félicite des énormes améliorations dans le fonctionnement de la TW SA qui ont eu lieu après l'entrée en fonction du nouveau directeur des éditions, Bruno Hollenweger. Sabine Galindo s'investit en conséquence et les affaires courantes, réclamations et propositions d'améliorations, sont rapidement traitées.

- A partir du mois de mai aura lieu un „Tierwelt-Talk“ se rapportant au sujet principal de la Tierwelt. Une nouvelle émission par mois est prévue, l'enregistrement se fera au studio à Zofingen. Cette émission vise à soutenir les mesures publicitaires conventionnelles en faisant plus particulièrement de la publicité pour nos propres besoins et non pour des produits externes.
- De plus, il est prévu que les véhicules des collaborateurs externes et des fonctionnaires portent le logo „Tierwelt“.
- A partir de la semaine prochaine, le nouveau site WEB sera accessible.
- Dans le prochain numéro de « L'Eleveur de petits animaux » sera publiée l'offre exceptionnelle. Le titre de l'article est « Un apport d'argent pour les caisses des sociétés grâce à la Tierwelt ». Les membres abonnés cherchent de nouveaux abonnés dans les rangs de leur société, chaque président en sera personnellement informé.
- Il a été suggéré d'éditer la « Tierwelt » et « L'Eleveur de petits animaux » en grande quantité pendant les Expositions nationales. Après une intense discussion au sujet du moment approprié pour organiser une telle campagne, il a été décidé de lancer un essai dans la semaine avant Pâques, semaine qui connaît un grand succès auprès des lecteurs. Durant cette campagne publicitaire, la Tierwelt sera distribuée avec son complément « L'Eleveur de petits animaux ». L'action vise à élargir le cercle des lecteurs de « L'Eleveur de petits animaux ».
- Les divisions ont la possibilité de promouvoir leurs Nationales au moins 6 mois avant leur exposition en publiant une annonce en format PDF créée par leurs propres soins. Elle sera placée sans frais en lieu et place des pages publicitaires traditionnelles des divisions. La publication se fera selon le principe « aléatoire ».

## **6. Jeunesse**

### **6.1 Championnat des jeunes éleveurs 2021**

- Le contrat est signé.

### **6.2 Journée des préposés à la jeunesse**

La journée des préposés à la jeunesse aura lieu le 16.05.2020 à partir de 9h30 à Oberdiessbach.

Au programme : La visite de l'entreprise de tannerie Neuenschwander suivie d'un repas en commun. Ensuite aura lieu la séance officielle des préposés.

### **6.3 Protection des animaux**

- Le groupe de travail de l'OSAV termine son projet concernant les exigences lors des expositions futures.
- Urs Weiss décrit les objectifs multiples d'une exposition. La raison principale ne se situe pas uniquement dans le jugement des animaux, mais également dans la promotion de notre hobby et dans la recherche de nouveaux membres. De courtes expositions n'offrent pas la possibilité de réaliser ces objectifs.
- Stefan Röthlisberger tend à limiter les propositions, afin de ne pas propager de fausses indications (courtes expositions, box avec séparation, etc.), indications qui ne correspondent pas à nos réflexions.
- Stefan Röthlisberger et Urs Weiss prévoient d'organiser un cours, après avoir reçu les recommandations de l'Office vétérinaire, pour communiquer leurs mises en œuvre et d'y inviter les autorités vétérinaires.

## **7. Conférences des comités (CDC)**

### **7.1 CDC 2020**

Les invitations ont été envoyées, le programme subit quelques modifications mineures. Le matin de la CDC, aucun procès-verbal ne sera tenu, mais un article y sera consacré dans la « Tierwelt ». Sandra Lanz sera proposée en tant que secrétaire du jour, du fait que Monica Henry fonctionne en tant que traductrice.

### **7.2 CDC 2021**

La conférence des préposés 2021 se déroulera probablement au Restaurant „Rössli“ à Dagmarsellen.

## **8. Assemblée des délégués 2020**

### **8.1 Arrivée la veille de l'AD**

Les personnes intéressées sont priées de s'occuper elles-mêmes des réservations d'hôtel à Delémont. Une liste des hôtels sera publiée en mars.

## **9. Europe**

### **9.1 Exposition Européenne 2021 à Tulln / 19 au 21.11.2021**

Comme à l'accoutumé, un transport collectif sera organisé pour toutes les divisions (mardi, le 16.11.2021). A Tulln sera monté un stand « Suisse ». Les responsables présents s'occuperont des informations aux visiteurs, de la promotion et de la remise des prix aux éleveurs. Le plan de travail sera connu ultérieurement. Le transport a lieu le mardi 16.11.2021, le jugement se fera mercredi et jeudi 17 et 18.11.2021. Il sera

clairement défini quels frais seront à supporter par la Fédération et quels frais seront à charge des divisions. Peter Iseli prend en charge l'établissement du budget.

## 10. Affaires courantes Petits animaux Suisse

### 10.1 Organe de justice

Sur la base du nouveau règlement de justice, approuvé lors de l'AD en 2019, il incombe au comité de Petits animaux Suisse de désigner un juriste pour la Fédération (art. 2, al.3). Ses prestations sont rémunérées selon le règlement des frais de Petits animaux Suisse, il s'agit donc de trouver un candidat qui est d'accord d'occuper cette fonction pour les indemnités fixées.

Un candidat en provenance du cercle de nos éleveurs serait un atout, car il dispose de connaissances techniques.

Pour standardiser la procédure en cas d'enquête sur des cas dénoncés, un formulaire de dénonciation devrait être établi et devrait contenir les données nécessaires (numéros des bagues, des boutons, les faits, les preuves, les photos etc.). Les divisions/juges/experts se verront ainsi conférés un instrument pour traiter les infractions de façon uniforme et identique.

*Décision : Le comité décide à l'unanimité de mettre en postulation la fonction de juriste de la Fédération dans le journal de l'éleveur.*

### 10.2 Remplacement des présidents des divisions

Le règlement d'organisation prévoit le remplacement des présidents de divisions dans les séances du comité de Petits animaux Suisse. Une décision antérieure du comité a abrogé cette possibilité.

*Décision : C'est à l'unanimité que le comité décide qu'un président de division peut se faire remplacer lors des séances du comité de Petits animaux Suisse.*

### 10.3 Urs Freiburghaus

- Urs Freiburghaus sera réhabilité.
- La décision du tribunal a force de loi. Le comité reconnaît les mérites exceptionnels et extraordinaires d'Urs Freiburghaus. Il lui est versé une indemnité unique de CHF 5000.00.
- Le courrier à l'attention d'Urs Freiburghaus est approuvé à l'unanimité.
- La réhabilitation sera annoncée dans le cadre de la CDC le 25.1.2020.

## 11. Finances

Anja Marquardt informe que les comptes 2019 de Petits animaux Suisse ne sont pas encore clôturés. On peut s'attendre à un bénéfice extraordinaire dû à la vente des actions de ZT Medien AG. Le résultat ordinaire quant à lui est négatif.

## 12. Demandes de subventions

Petits animaux Région Jura était présent durant toute la semaine de la „Foire du Jura“ à Delémont.

Il est suggéré qu'une photo sera demandée à l'organisateur. Elle servira à des fins publicitaires dans « L'Éleveur de petits animaux ». Il est également souhaité que le parc de Petits animaux Suisse soit utilisé lors de ce genre de manifestations. Le visiteur doit pouvoir faire le lien entre l'exposition d'une part et Petits animaux Suisse et la Tierwelt d'autre part.

Il est proposé d'organiser une formation l'automne prochain qui informe les organisateurs des moyens à leur disposition pour créer une plus-value non seulement pour Petits animaux Suisse mais aussi pour l'organisateur lui-même.

*Décision : Le comité approuve la demande de Petits animaux Région Jura à l'unanimité.*

### **13. Divers**

#### **13.1 Délégations**

Une liste des délégations aux AD des Fédérations cantonales de l'année 2020 est établie.

#### **13.2 Agenda du comité**

L'agenda du comité est mis à jour.

#### **13.3 Assemblées des délégués des Fédérations cantonales**

Traitées sous le point 13.1.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le président Urs Weiss clôt la séance.

Fin de la séance : 12h15

Urs Weiss  
Président

Monica Henry  
Procès-verbal